

1 Préparez le kit et la pince spéciale

- Une paire de boucles
- Un capuchon
- Un sachet
- Une enveloppe T



2 Insérez l'embout mâle sur la pince

- Appuyez sur la targette et assurez vous que le trocart soit bien en place



3 Insérez l'embout femelle sur la pince

- Appuyez sur la pédale et glissez la pièce femelle à son emplacement



4 Posez la boucle Zen1 sur l'oreille droite

- Veillez à bien contenir le veau et à commencer par la boucle préleveuse



5 Serrez au maximum la pince

- Une pression ferme et complète assure un bon prélèvement de cartilage



6 Retirez la pince avec le trocart

- Seul l'échantillon à envoyer reste sur la pince. Vous pouvez libérer le veau



- ## 7
- Servez vous de la pince pour cliquer correctement le capuchon protecteur



Refermez le trocart avec son capuchon

- ## 8
- Ré-appuyez sur la targette pour libérer le trocart.



Retirez le trocart de la pince

- ## 9
- Utilisez un sachet plastique par trocart et bien refermer



Mettez le trocart dans le sachet plastique

- ## 10
- Mettez jusqu'à 3 trocarts par enveloppe si les vêlages sont groupés



Mettez le sachet dans l'enveloppe

- ## 11
- Indiquez la date sur l'enveloppe et collez l'étiquette de l'adresse du LDA39



Notez précisément la date de prélèvement

- ## 12
- Ne dépassez pas 48 heures pour l'envoi, avec conservation au frigidaire

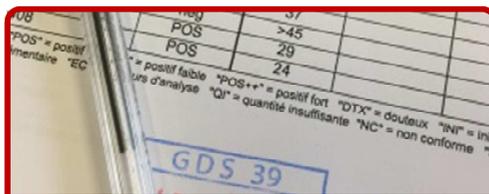


Postez l'enveloppe préaffranchie



Deux résultats positifs sont nécessaires pour prouver qu'un bovin est IPI. Il faut donc recontrôler les positifs sous 4 à 6 semaines

Un premier résultat positif nécessite un recontrôle



Le GDS vous contacte pour chaque positif. Vous ne serez pas seul pour gérer ce problème. L'équipe du GDS et votre vétérinaire ont l'expérience de ces situations, nous vous accompagnerons.

Un veau positif indique que le cheptel est touché par la BVD

Résultat

(sous 8 jours)

Positif

Négatif

« Pas de nouvelle, bonne nouvelle »
Consultation des résultats par internet

Pas d'appel pour les négatifs. Vous pourrez alors consulter les résultats sur le site du GDS de Franche-Comté ou sur Synest. Une liste de « Non IPI » pourra aussi vous être fournie sur demande.



Garantie «Non IPI» automatique

Le veau négatif est garanti «Bovin Non IPI» à vie. Il pourra circuler librement. Sa mère est aussi qualifiée «Non IPI» sur descendance.



Le dépistage de la BVD à la naissance est obligatoire car c'est une maladie qui impacte fortement l'économie des élevages bovins. Seule l'obligation d'un dépistage global pour tous les éleveurs du département permet de profiter d'une lutte massive et coordonnée bien plus efficace que l'ensemble des luttes individuelles. Le dépistage à la naissance permet un assainissement efficace des cheptels touchés via l'élimination rapide des IPI. Ce dépistage est rendu possible par un matériel moderne et simple d'utilisation. Il prouve toute sa rentabilité lorsqu'on compare son coût à l'impact de la BVD.

Dépistage des veaux à la naissance



Dépistage à la naissance de tous les veaux (mâles, femelles, morts nés) pour assurer une surveillance complète.

- Kit de dépistage
- (boucle préleveuse, capuchon, enveloppe préaffranchie, sachet)
- Prise en charge du GDS
- Analyse (5€50 LDA39)

X 50 veaux (troupeau moyen)

Investissement
275 €/an
(23 €/ mois)

Ou

Mort brutale d'un IPI



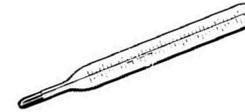
Les IPI meurent en 48 heures sans signes avant-coureurs. C'est une perte sèche et il n'y en a rarement qu'un...

- Veau de lait
Elevé et perdu à 4 mois
- Broutard
Elevé et perdu à 8 mois
- Génisse
Elevée et perdue à 2 ans

X 1 à 5 bovins (voire plus)

Perte
500-1500 €/an
(42 - 125 €/ mois)

Sensibilité accrue des veaux aux maladies



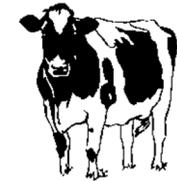
Le virus de la BVD fait des ravages sur les jeunes veaux. Il affaiblit les veaux et ouvre la porte à d'autres maladies.

- Diarrhées
- Perte de croissance
- Problèmes respiratoires
- Infection du cordon
- Affaiblissement
- Mortalité

X 20 à 50% des veaux

Perte
400-1000 €/an
(33 - 84 €/ mois)

Chute de rendement des vaches



Le virus de la BVD impacte fortement la production (lait, viande) et la reproduction des vaches.

- Avortement
- Retours en chaleurs
- Veaux malformés
- Veaux morts nés
- Métrites
- Moindre production

X 10 à 70% des vaches

Perte
1500-3000 €/an
(125 - 250 €/ mois)



Quelques conseils importants

- Bouclage rapide (sous 48h) et systématique de tous les veaux
- Respect de la filiation pour ne pas fausser les garanties « Non IPI »
- Ne pas remettre en doute le résultat d'analyse, il est extrêmement fiable
- Indication de la date de prélèvement à chaque fois
- «Pas de nouvelle bonne nouvelle» notification des résultats positifs uniquement
- Veiller à isoler les positifs en attente de recontrôle
- Rattrapage obligatoire par prise de sang des veaux non dépistés
- Recontrôle suite aux prélèvements non analysables par une boucle spéciale